

35c Semeuse: maigre ou camée, des différences qui font la cote



Semeuse maigre type 1.

Quel collectionneur ne possède pas dans ses albums des Semeuse ? Ces timbres sont passionnants à collectionner car, entre autre chose, ils réservent parfois de bonnes surprises. L'existence de types, sous-types et variétés, est l'apanage des Semeuse et bien entendu la cote s'en ressent. Ce mois-ci redécouvrons le 35 c. Entre la « maigre » et la « camée » les spécialistes affichent vite leur préférence. Normal, la cote varie de 18 € à 1 100 €. A vous de savoir identifier les « bons » timbres, cet article devrait y contribuer.



Semeuse camée type 1.

Etonnante année 1906, durant laquelle le monde philatélique mais aussi politique est en émoi. Notre histoire débute avec un changement de tarifs. Depuis 1878 année où ils avaient sensiblement baissé (la lettre simple était passée de 25 à 15 c), le tarif de la lettre intérieure n'avait pas été modifié. En 1897, une demande d'abaissement du tarif à 10 centimes avait été formulée et une commission extraparlamentaire désignée pour étudier le projet. Le problème qui s'est rapidement posé, c'est qu'une telle réforme aurait pour incidence un manque à gagner de 41 millions de francs, une somme rondelette qui ne pouvait passer inaperçue. On enterre discrètement le projet mais c'était sans compter une campagne de presse très active au début des années 1900. Les quotidiens parisiens invitent tout bonnement les Français à signer des pétitions demandant l'abaisse-

ment des tarifs. Une des plus connues – et remarquable – est celle du journal *Le Matin* dont le texte figure sur une carte postale qu'il édite et sur laquelle on trouve un comparatif des différentes taxes postales en Europe. La contestation monte et un grand nombre de députés se rangent du côté de l'opinion publique. En mars 1905, le ministre des Finances s'engage à baisser le tarif et le 6 mars 1906, le texte est adopté. « *La loi du 6 mars 1906 fixe, dans le régime intérieur et dans les relations franco-coloniales, à partir du 16 avril prochain, à 10 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, la taxe des lettres affranchies, et à 20 centimes, d'après la même progression de poids, la taxe des lettres non affranchies.*

Ces modifications nécessitent la création d'un timbre-poste à 35 centimes et d'un chiffre-taxe à 20 centimes, substitués au timbre de 40 centimes et au chiffre-taxe de 30 centimes, ainsi que la création d'un timbre-poste à 45 centimes et la suppression du timbre-poste à 30 centimes et du chiffre-taxe à 15 centimes.

La fabrication des timbres à 35 centimes et à 45 centimes n'étant pas suffisamment avancée pour que ces figurines puissent être mises en service dès le 16 avril, l'affranchissement des lettres recommandées et des lettres chargées, valeur déclarée, sera opéré avec des timbres existants

de 5, 15, 20, 30 et 40 centimes en n'employant, autant que possible, que deux figurines (...).

Mésaventures d'une Semeuse sans soleil

Avec le changement de tarif, les politiques ont voulu faire coïncider un changement de figurine dont le projet était déjà dans les cartons. Une nouvelle *Semeuse* est émise le 13 avril 1906, le fond ligné et l'horizon ensoleillé disparaissent pour faire place à une jeune femme qui se détache sur un fond uniformément rouge, marche sur un socle et sème toujours consciencieusement contre le vent ! Tout ne se passe pas comme prévu car dès le 28 juillet de cette année 1906, une nouvelle version de la *Semeuse* est mise en vente. Le socle a disparu, la figurine semble marcher en apesanteur. Ce changement de timbre a été exigé par le sous-secrétaire d'Etat, un dénommé Bérard. Il n'appréciait pas entre autre chose sur le timbre précédent le haut du sac qui ressemblait à un téton ! La *Semeuse à fond plein avec terrasse* comme l'appelaient les philatélistes de l'époque est donc vouée à une carrière courte, postalement parlant. C'est Eugène Mouchon qui est à l'origine de cette nouvelle *Semeuse* de juillet sans soleil, lequel a répondu aux ordres de Bérard. On appellera la petite nouvelle la *Semeuse maigre* en raison de la finesse des caractères utilisés pour les légendes et la valeur faciale. ●●●

Savoir identifier les quatre 35 c violet

« SEMEUSE MAIGRE »



■ Semeuse maigre au type 1

Caractéristiques : inscriptions fines, contours mal délimités qui se



confondent avec le fond, surtout à l'arrière du personnage. Existence de trois points.

Si vous repérez ces trois points (voir ci-contre) sur votre timbre, aucun doute il s'agit d'une Semeuse maigre



N° Maury : 136 I

Date d'émission :

8 novembre 1906

Date de retrait : novembre 1907

Tirages : à plat, feuilles de 150

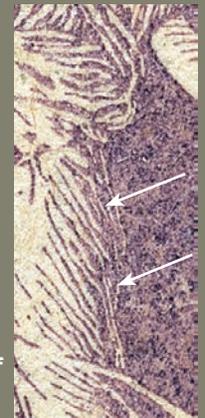
Nuances : violet pâle, violet-gris

Millésime : 6

Surcharges : aucune

Chiffres de tirage : 1 500 000

Cotes Maury : de gauche à droite : neuf sans charnière, neuf avec charnière légère, oblitéré, oblitéré sur lettre (période d'affranchissement).



Centrage parfait :	675	320	45	120
	1 100	500	70	

Cote des millésimes : de gauche à droite : paire millésimée neuve sans charnière, paire millésimée neuve avec charnière légère. Oblitérés : même cote que la 2^e colonne, paire millésimée sur lettre, cote : 1^{ère} colonne + 50 %

6 (1906)	1 550	925
----------	-------	-----

■ Bon à savoir :

tous les exemplaires oblitérés avant novembre 1907 sont nécessairement des 35 c maigres.

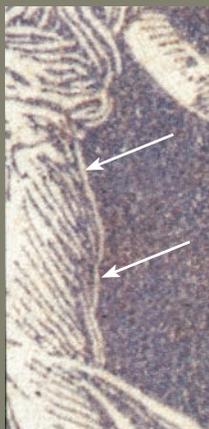
Les millésimes sont très rares, surtout bien centrés et en bon état.

■ A ne pas manquer :

- les millésimes oblitérés à défaut des neufs, ils bénéficient chez Maury de la même cote que les millésimes neufs avec charnière légère.

■ Semeuse maigre au type 2

Caractéristiques : inscriptions fines, contours de la Semeuse nets, soulignés par des traits blancs.
Existence de trois points (cf page 29).
N° Maury : 136 II
Date d'émission : 8 novembre 1906
Date de retrait : novembre 1907



Tirage : à plat, feuilles de 150
Nuances : violet clair à foncé
Millésime : 6
Surcharges : aucune
Chiffres de tirage : 11 000 000
Cotes Maury : 136 II

	385	180	9	25
--	-----	-----	---	----

<u>Centrage parfait</u> :	600	275	15	
---------------------------	-----	-----	----	--

Variétés :

Anneau-lune :	650	435	85	
Couleur violet-foncé :	450	235	11	32
Impression double :	850	550		
Papier jaunâtre :	400	270	11	

■ Bon à savoir : même remarque que pour le type 1

■ A ne pas manquer : les millésimes

<u>Cote des millésimes</u> :	6 (1906)	1 050	575
------------------------------	----------	-------	-----

« SEMEUSE CAMEE »

■ Semeuse camée au type 1

Caractéristiques : inscriptions plus larges, 1^{er} « S » de « POSTES » avec boucle inférieure ouverte.



N° Maury : 142 I
Date d'émission : 8 novembre 1907
Date de retrait : décembre 1926.
Le timbre n'a plus été imprimé à partir de 1924.



Tirage : à plat, feuilles de 150
Nuances : grande diversité, du plus clair au plus foncé.
Millésimes : 0 à 9 pour les années 1907 à 1924.
Surcharges : « Affranchis Postes » pour les préos, « Annulé », « Spécimen », « Spécimen sur affranchit postes ».
Hors de France : existence de surcharges pour Algérie, Alaouites, Grand Liban, Syrie, Levant, Memel et Monténégro.
Chiffres de tirage : inconnus mais très importants.

<u>Cotes</u> :	18	10	1,1	2,5
<u>Centrage parfait</u> :	25	12,5	1,5	
<u>Variétés</u> :				
« c » de « 35c » absent	85	50	55	
Couleur violet pâle	20	12	2	4
Couleur violet très foncé	25	14	2,5	4,5



●●● Coup de théâtre à sa sortie le 28 juillet. Le 10 c, tiré à 55 millions d'exemplaires, est mis en vente au bureau de Paris 44, rue de Grenelle... pour être retiré moins de deux heures plus tard ! En effet lorsque les timbres parviennent à l'étage supérieur, c'est-à-dire dans les locaux mêmes du sous-secrétariat d'Etat, le ministre pique une colère : « cette Semeuse est épouvantable ! » Il donne l'ordre de suspendre la vente et de mettre les timbres au rebut pour qu'ils soient incinérés ! L'irascible Alfred Montader, directeur du journal philatélique *Le Postillon*, se déchaîne à propos de cette nouvelle Semeuse de moins de deux

heures : « Je dis Nouvelles mais c'est une manière de parler ; car vous ne vous en doutez pas : il y a eu un troisième avatar de la Semeuse de Roty ; cette fois elle ne portait sur rien, et volait en l'air ; cette semeuse est peu à peu dépouillée : un jour on lui supprime le soleil ; un autre jour le terrain ; bientôt on lui enlèvera sa chemise. Pour n'en pas perdre l'habitude (nous vivons sous un prince ennemi de la fraude) il y a eu tripotage. Cette semeuse a été supprimée deux heures après son apparition, sous prétexte que le timbre était très laid. Faisons ici trois réflexions : 1 ° On aurait pu s'en apercevoir

avant. 2 ° Comment ceux qui ont dirigé l'exécution ont-ils pu croire un instant qu'ils allaient faire quelque chose de bien et surtout comment a-t-on pu les croire capables de le faire. 3 ° Si l'on se met maintenant à supprimer ce qui est laid où s'arrêteront-ils dans les choses et même dans les hommes ; supprimer ce qui est laid ! non, vous n'y pensez pas. Vous vous doutez bien que les timbres, dont fort peu avaient été vendus, n'ont pas été perdus pour tout le monde. Ils sortiront, soyez-en sûrs, un jour ou l'autre. Cela ne fait de doute pour personne, pas même M. Maury qui suppose d'un air de regret ce que les auteurs du

Dentelé 1 ou 3 côtés	210	140		
Dentelé tenant à un non dentelé	375	250		
Impression défectueuse	37	27	11	
Impression double (papier GC)	725	465		
Impression incomplète	265	175		
Impression recto-verso	90	60	35	
Piquage à cheval	140	90	40	
Piquage oblique par pliage	175	120		
Pli accordéon	150	100	45	
Algérie	0,9	0,7	0,5	8
Alaouïtes	7	4	4	25
Grand Liban	3,5	2,5	2,5	17
Syrie	2,5	1,5	1,5	12
Levant	60	35	35	100
Memel	1	0,5	1	4
Monténégro	65	35		
<u>Cotes des millésimes :</u> 7 (1907)	55	35		
8 (1908)	65	40		
0 (1910)	65	40		
1 (1911)	65	40		
2 (1912)	65	40		
3 (1913)	65	40		
4 (1914)	75	50		
5 (1915)	65	40		
6 (1916)	65	40		
8 (1918)	(GC)	85	55	
9 (1919)	(GC)	85	55	
0 (1920)	60	35		
1 (1921)	60	35		
2 (1922)	60	35		
4 (1924)	65	40		

■ Bon à savoir : ce timbre étant assez commun, on peut se montrer exigeant sur la qualité.

coup vont gagner. Il n'a pas eu ces timbres, il ne s'en console pas et pleure dans notre gilet par l'entremise de son journal.

Il faut lire la grande colère de M. Maury ; il ne traite pas les auteurs de filous, parce qu'il n'ose pas, mais c'est tout comme (...) Ah oui ! au fait ! que va dire M. Bérard, le frétilant M. Bérard ? M. Bérard ne dira rien du tout ; M. Bérard s'en fiche. Qu'est-ce que cela peut bien lui faire du moment qu'il est sous-secrétaire d'Etat et que le fait n'est pas de nature à le déboulonner. Oh ! si la chose était susceptible de dégringolade, elle prendrait à ses yeux immédiatement l'aspect d'un désastre public, mais

en l'état, il s'en fiche ». Montader s'est montré excessif car Bérard s'est fortement impliqué et même à l'excès ! La spéculation dénoncée aussi par la presse nationale s'arrêtera... lorsque les Semeuse furent remises en vente quelques mois plus tard. On ne les avait pas rebutées mais simplement oubliées dans les locaux de l'Atelier. Toujours est-il que lorsque l'ordre est donné le 28 juillet de ne plus vendre le 10 c, la production de notre 35 c au même type est stoppée. Mouchon, qui reçoit l'ordre de modifier cette Semeuse, grave de nouveaux poinçons en accentuant les lignes, créant ainsi le type II de la Semeuse maigre.

■ Semeuse camée au type 2

Caractéristiques : inscriptions grasses, 1^{er} « S » de « POSTES » refait, boucle inférieure plus fermée que sur le type 1.



N° Maury : 142 II

Date d'émission : pas officielle, sans doute mis en vente fin mars, début avril 1926.

Date de retrait : stock invendu surchargé « 25 c » en novembre 1926.

Tirage : rotatif, feuille de 100.

Nuances : clair à foncé.

Millésimes : pas de millésime mais des coins datés.

Surcharge : « 25 c ».

Chiffres de tirage : inconnus mais très faibles.

<u>Cote</u> :	120	70	60	175
<u>Centrage parfait</u> :	175	95	85	

■ Bon à savoir : Un exemplaire oblitéré avant 1926 est nécessairement du type 1. Les exemplaires attenants à une marge portant des parallélogrammes, marques utilisées en typographie rotative, sont automatiquement du type 2. Il n'y a que 4 dates connues en coins datés.

■ A ne pas manquer : les exemplaires bien centrés et les neufs de bonne qualité (les exemplaires vendus ont pour la plupart servi) et les coins datés.

Le type I du 35 c maigre a été mis sous presse en juillet 1906 et ne fut tiré qu'à 1,5 million d'exemplaires. Quant au type II, avec ses lignes accentuées, il fut fabriqué à 11 millions d'exemplaires, les cotes en tiendront compte bien évidemment : 1 100 € pour un exemplaire neuf et sans charnière et bien centré du type I, 25 € pour le type II. Quant aux oblitérés, la cote est de 45 € pour le type I et 1,1 € pour le type II. Les deux types furent mis en vente le 8 novembre 1906 sans que l'on puisse malheureusement connaître leur répartition géographique.



••• **Puis la « grasse » la remplace**

Un nouveau timbre va apparaître car les nouvelles retouches (qui engendrent la *Semeuse maigre* au type II) ne conviennent pas ! Un an plus tard jour pour jour, le 8 novembre 1907 le 35 c *Semeuse camée* ou *grasse* remplace nos 35 c *Semeuse maigre*. La silhouette n'a rien d'enveloppée mais ce sont les inscriptions (légendes et valeur faciale) qui sont présentées en caractères plus gras. La *Semeuse camée* au type I est née mais un second type apparaît ultérieurement !

A partir de 1920, si le 35 c *Semeuse* n'a plus la même utilité, il demeure

nécessaire et on envisage un nouveau tirage. Toutefois, les techniques d'impression ont évolué et depuis 1922, les rotatives impriment à présent en continu de grands rouleaux de papier et remplacent progressivement la traditionnelle typographie à plat, feuille par feuille. En 1924 l'Atelier du timbre abandonne l'impression du 35 c à plat mais c'est en 1926 qu'un nouveau tirage de ce timbre est demandé. Un nouveau poinçon est gravé pour l'impression en rotative. Erreur d'appréciation des besoins, on s'aperçoit assez rapidement que le timbre (le 35 c *Semeuse camée* au type II) est de peu d'utilité ! On décide alors, pour

écouler la plus grande partie du tirage, de le surcharger « 25 c », tarif qui correspond à la valeur du timbre de la carte postale de cinq mots maximum. C'est ainsi que les quelques centaines de milliers de *Semeuse* vendues non surchargées et conservées aujourd'hui sont de belles raretés !

Il est à présent temps de jeter un œil dans vos albums afin de regarder si un 35 c *Semeuse* aux apparences banales n'est pas en réalité une bonne surprise.

Dans une prochaine édition, nous découvrirons des pièces remarquables du 35c.

A suivre

Nicolas de Pellinec

Pour aller plus loin :

- Les timbres-poste au type camée 1907 (Storch&Françon)
- Monographie des timbres de France de 1903 et 1906 au type Semeuse (Storch&Françon)

Malin

Si vous n'avez pas les caractéristiques des différents types en mémoire, conservez avec vous un 35 c vert de 1937 ou un 35 c violet surchargé « 25 c », deux *Semeuse camée* très communes et toujours au type II. Ils vous permettront de reconnaître (par défaut) les *Semeuse maigre* et (par similitude) le « S » fermé du rare n° 142 type II.



Les millésimes

Les identifier n'est pas simple à l'exception du « 6 » de 1906 qui de surcroît sont rares quel que soit le type. Les choses se compliquent avec le type I du 35 c camée. Le timbre ayant été imprimé pratiquement en continu de 1907 à 1924, plusieurs tirages portent le même millésime : 1908 et 1918, 1910 et 1920, 1911 et 1921, 1912 et 1922, 1914 et 1924.

Voici quelques indications pour tenter de vous repérer.

Millésime de 1910 : violet ou violet pâle, papier lisse et mince.

Millésime de 1920 : violet ou violet foncé, papier avec trame verticale ou papier avec

trame en losange.

Millésime 1911 : violet pâle, papier lisse et mince

Millésime de 1921 : violet, papier lisse et mince ou papier avec trame ou losange.

Millésime de 1912 : violet pâle, papier lisse et mince

Millésime de 1922 : violet ou violet foncé, papier lisse et mince ou papier avec trame en losange.

Millésime de 1914 : violet pâle, papier lisse et mince

Millésime de 1924 : violet pâle, violet ou violet foncé, papier lisse et mince ou papier avec trame en losange.



L e **préo**
E m i s en sep-

tembre 1922 et retiré le 1^{er} mai 1926, il servait à l'affranchissement des échantillons. Il est peu commun, en voici la cote : 195 95 14 95.

Il en va de même pour les millésimes : 2 (1922) 475 290

4 (1924) 465 285



L e s **sur-**
chargés

Pour les cours d'instruction des PTT, on a utilisé le 35 c camée au type I qui a reçu trois types de surcharges de démonétisation.

1911 :				
cote :	41	32	34	150
1923 :				
cote :	25	17	17	60
Sur préoblitéré :				
200	125	55	350	
1925 :				
cote :	48	36	38	135
Sur préoblitéré :				
400	285	125		

